

Modalités d'évaluation

Nous contacter



Nous accueillons des
enfants de 12 à 18 ans
et leur famille.

Des rencontres soutenues et fréquentes

Plusieurs fois par semaine, nous rencontrons le jeune et/ou sa famille au domicile, à l'extérieur ou sur site.

Une investigation de la situation familiale

Cette investigation prend en compte tous les acteurs et les lieux d'accueils, autour de l'adolescent (parents, familles, travailleurs sociaux, enseignants...). Nous prenons appui sur les capacités parentales existantes afin d'insuffler une évolution positive.

Une intervention autour du groupe familial

Nous accompagnons les parents pour qu'ils (re) trouvent une certaine confiance dans leurs capacités à assumer leur rôle, leur fonction parentale.

Une intervention psychologique

L'évaluation globale de la situation de danger réalisée par l'équipe éducative, et complétée par une évaluation psychologique.

Horaires
du lundi au vendredi de 9h à 18h

8 impasse Claude Nougaro
26800 Portes les Valence

04 75 61 94 86
sii.ferm@orange.fr

Antenne de Romans
5 Rue Louis le Cardonnell
26100 ROMANS

Antenne de Montélimar
5 rue Achille Bruyère
26200 MONTE LIMAR

*Pour nous joindre en cas d'urgence les soirs
partir de 18h, les week-ends et jours fériés :*
06.16.76.82.63



SII

Service d'Intervention
Immédiate

LES **f** OYERS
MATTER
CONSTRUIRE UN AVENIR

NOUS ASSURONS

NOUS PROPOSONS

Présentation

Le **SII**, **S**ervice d'**I**ntervention **I**mmédiate, est orienté en direction des **adolescents et de leurs parents** et s'intègre dans le Dispositif d'Accueil et d'Intervention Immédiate du département de la Drôme.

Nous accompagnons des adolescents âgés de **12 à 18 ans et leurs représentants légaux** à partir du domicile. Le service a une capacité de 10 mesures sur tout le territoire drômois et il est régi par les lois relatives au champ de la Protection de l'Enfance. Notre service est ouvert 24h/24, 365 jours par an.

L'équipe pluridisciplinaire se compose de :

- 5 éducateurs
- 1 psychologue
- 1 chef de service



Missions

Le service garantit la protection de l'enfant

comme mission première sur des situations dites « de crise », et veille à sa sécurité psychique, physique et matérielle.

Il propose une intervention rapide

en direction des adolescents et de leur famille et cherche à désamorcer les situations familiales conflictuelles.

Il évalue la possibilité du maintien à domicile de l'enfant

et s'appuie sur le réseau familial pour connaître des personnes ressources afin d'éviter l'accueil en institution.



Il cherche à éviter, dans la précipitation, une mesure de placement

qui ne s'impose pas au regard d'une notion de danger avéré.

Pour une mise à l'abri, notre service dispose de 2 places d'accueil d'urgence à la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) de Romans, d'une place à celle de Montélimar et à la MDE (Maison Départementale de l'Enfance).

Au-delà d'une intervention immédiate, notre service assure sur plusieurs semaines une évaluation de la situation où seront établies les préconisations ou orientations envisagées.